

Province de Québec
Municipalité du Village de Kingsbury

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 1^{er} février 2022, à 19 h par visioconférence conformément aux arrêtés ministériels du 26 avril 2020 (2020-029) et du 4 juillet 2020 (2020-049).

Sont présents : Claire Morazain, conseillère, Pierre Bail, conseiller; Tommy Vaillancourt, conseiller, Marc Saumier, conseiller et Suzanne Bédard, conseillère, formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Est absente : Myriam Baum, conseillère.

Nathalie Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés par la mairesse. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2022-02-01

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Claire Morazain :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point CPIK « 13.a « Partage des frais pour le logiciel Acomba » et en ajoutant au point varia « 15.b Réseau de l'information municipale du Québec – abonnement »

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

Administration

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022
4. Première période de questions (10 minutes)
 - a. Intervention de Maxime Guertin
5. Comptes à payer
6. Correspondance et suivis
 - a. Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond – renouvellement de l'adhésion pour 2022
 - b. Association pulmonaire du Québec – campagne contre le radon 2021-2022
 - c. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – report de la campagne de financement « Les amis des Jeux du Québec – Estrie »
7. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
8. Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses

Sécurité publique

Transport (voirie)

9. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

10. Déneigement – intérêt pour appel d’offres en partenariat avec la Municipalité du Canton de Melbourne
11. Collecte des déchets – intérêt pour appel d’offres en partenariat avec la Municipalité du Canton de Melbourne
12. Retour sur le déneigement de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Hygiène du milieu (aqueduc et égout)

Aménagement, urbanisme et développement

13. CPIK
 - a. Partage des frais pour le logiciel Acoma

Loisirs et culture

14. Soutien aux bénévoles – assurabilité, CNESST

Autres

15. Varia
 - a. Arrérages de taxes
 - b. Réseau de l’information municipale du Québec – abonnement
 16. Rapport des comités
 17. Deuxième période de questions (10 minutes)
 18. Levée de l’assemblée
- Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

2022-02-02

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022, il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt d’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022.

4. Première période de questions (10 minutes)

a. Intervention de Maxime Guertin

Maxime Guertin expose les détails de sa demande concernant l’achat du lot 6 490 175 propriété actuelle de la Municipalité de Kingsbury et de la vente d’une parcelle du lot 3 510 577 propriété de Maxime Guertin et Marylie Thibeault afin d’aménager une virée sur la rue des Ormes. Deux documents ont été remis aux élus. Ces derniers vont en discuter en huis-clos et un suivi sera fait par la suite à M. Guertin.

Ajournement de la séance de 19 h 45 à 20 h 27

2022-02-03

Au retour de l’ajournement, il est proposé, appuyé et résolution à l’unanimité d’ajouter un point c au varia : transactions terrains numéro 6 490 175 et numéro 3 510 577. Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5. Comptes à payer

La directrice générale informe les élus qu’une vérification doit être réalisée dans le système comptable concernant certaines irrégularités quant à certains paiements autorisés et/ou effectués. Les listes des comptes payés et à payer seront transmises pour la séance du 1^{er} mars 2022.

6. Correspondance et suivis

- a. **Chambre de commerce et d’industrie de la région de Richmond – renouvellement de l’adhésion pour 2022** (non retenue)
- b. **Association pulmonaire du Québec – campagne contre le radon 2021-2022** (non retenue)

c. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – report de la campagne de financement « Les amis des Jeux du Québec – Estrie »

7. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Martha Hervieux, mairesse; Myriam Baum, conseillère; Claire Morazain, conseillère, Pierre Bail, conseiller; Tommy Vaillancourt, conseiller, Marc Saumier, conseiller et Suzanne Bédard, ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.

8. Dépôt liste des donateurs et rapport de dépenses

La directrice générale dépose les listes des donateurs et rapport de dépenses pour Martha Hervieux, Myriam Baum, Claire Morazain, Pierre Bail, Tommy Vaillancourt, Marc Saumier et Suzanne Bédard, tel que prescrit par la loi.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point à traiter

TRANSPORT (VOIRIE)

2022-02-04

9. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale

Dossier : PPA 20210428-46

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

Résolution numéro : 2022-02-04

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Kingsbury a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 janvier 2022** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Pierre Bail, conseiller, appuyée par Marc Saumier, conseiller, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité du Village de Kingsbury approuve les dépenses d'un montant de 42 116 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais

inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-02-05

10. Déneigement – intérêt pour appel d'offres en partenariat avec la Municipalité du Canton de Melbourne

ATTENDU QUE le contrat pour le déneigement intervenu entre la Municipalité du Canton de Melbourne et la Municipalité du Village de Kingsbury vient à échéance le 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Melbourne doit aller en appel d'offres en 2022 pour mandater un entrepreneur pour le déneigement à compter du 1^{er} janvier 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Melbourne désire faire réviser son appel d'offres par la FQM ce qui engendrera des coûts additionnels dans le processus d'appel d'offres;

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Marc Saumier d'informer la Municipalité du Canton de Melbourne que la Municipalité du Village de Kingsbury désire aller de l'avant pour un partenariat concernant le déneigement et s'engage à défrayer une partie des frais de la FQM au prorata de la population. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-02-06

11. Collecte des déchets – intérêt pour appel d'offres en partenariat avec la Municipalité du Canton de Melbourne

ATTENDU QUE le contrat pour la collecte des déchets intervenu entre la Municipalité du Canton de Melbourne et la Municipalité du Village de Kingsbury vient à échéance le 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Melbourne doit aller en appel d'offres en 2022 pour mandater un entrepreneur pour la collecte des déchets à compter du 1^{er} janvier 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Melbourne désire faire réviser son appel d'offres par la FQM ce qui engendrera des coûts additionnels dans le processus d'appel d'offres;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Pierre Bail d'informer la Municipalité du Canton de Melbourne que la Municipalité du Village de Kingsbury désire aller de l'avant pour un partenariat concernant la collecte des déchets et s'engage à défrayer une partie des frais de la FQM au prorata de la population. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. RETOUR SUR LE DÉNEIGEMENT DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

La directrice générale fait le suivi aux membres du conseil sur le retour de la Municipalité de Saint-François-Xavier de Brompton concernant les commentaires émis sur le déneigement effectué.

HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13. CPIK

La directrice générale informe les élus sur le dossier des assurances pour le CPIK et la Municipalité suite aux commentaires de la Mutuelle des municipalités du Québec.

2022-02-07

13.a PARTAGE DES FRAIS POUR LE LOGICIEL ACOMBA

Attendu qu'après vérification auprès de Acceo, il est possible de partager l'achat du logiciel Acomba en ajoutant une licence;

Attendu que le CPIK a déjà entrepris toutes les démarches auprès de Acceo;

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Marc Saumier que la Municipalité de Kingsbury accepte de partager les frais de la licence Acomba avec le CPIK. Que le CPIK soit le mandataire de la licence avec Acceo et que la direction générale soit autorisée à rembourser au CPIK les frais mensuels représentant 50 % des coûts ainsi que le coût du module paie, le tout, représentant environ 100 \$ taxes en sus mensuellement.

Que la résolution numéro 2022-01-006 soit modifiée. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

14. Soutien aux bénévoles

La directrice générale informe les élus que suite à ses recherches, les bénévoles font partie de l'assurance générale de la Municipalité mais qu'il n'a pas été possible, pour le moment, de valider auprès de la CNESST. Un retour sera fait dès que nous aurons les informations.

AUTRES

15. Varia

15.a Arrérages de taxes

La directrice générale fait constat du montant d'arrérages de taxes à recevoir par la Municipalité et les membres du conseil suggèrent de débiter par l'envoi d'un avis de rappel en même temps que l'envoi du compte de taxes afin que les citoyens qui ont un retard de paiement de taxes prennent entente de paiement avec la directrice générale pour la récupération des montants impayés depuis l'année 2016. Après la date limite, la direction informera le conseil du suivi de la démarche et les élus statueront en collaboration avec la direction sur la méthode de recouvrement à utiliser pour les citoyens n'ayant pas pris d'entente et qui accusent toujours un retard dans l'acquittement des arrérages de taxes.

2022-02-08

15.b Réseau de l'information municipale du Québec – abonnement

Il est proposé par le conseiller Pierre Bail, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt d'autoriser la directrice générale à procéder à l'abonnement annuel à la plate-forme du Réseau de l'information municipale du Québec qui regorge d'informations utiles dans le milieu municipal, au coût de 140 \$ taxes en sus mais que celui-ci soit précédé par la période d'essai gratuit afin de bénéficier plus longtemps du service. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-02-09

15.c Transactions terrains numéro 6 490 175 et numéro 3 510 577.

Attendu que Maxime Guertin et Marylie Thibeault ont fait part de leurs intérêts à acquérir le terrain 6 490 175 appartenant à la Municipalité de Kingsbury;

Attendu qu'ils ont également mentionné leurs intérêts à vendre une parcelle du terrain 3 510 577 pour que la Municipalité puisse aménager une virée;

Attendu que Sylvain Demers, urbaniste a confirmé que ces transactions sont conformes et ne contreviennent à aucune norme du point de vue municipal et/ou environnemental;

Attendu que Maxime Guertin a exposé le détail de ses offres en première période de question aux élus présents;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Pierre Bail que la Municipalité du Village de Kingsbury accepte la proposition d'achat du lot numéro 6 490 175 en spécifiant que le prix de vente sera fixé à 5 000 \$ taxes en sus ainsi que l'offre de vente pour la

parcelle du lot numéro 3 510 577 pour aménager une virée. Qu'une spécification soit apportée afin d'indiquer que la Municipalité désire une facturation ventilée de la firme d'arpentage et du notaire, afin que la Municipalité puisse valider que seulement la portion qui est attribuable seulement à la parcelle du lot numéro 3 510 577 pour la virée pour le remboursement des coûts.

Que Martha Hervieux, mairesse et Nathalie Rousseau, directrice générale soient autorisées à signer les documents à intervenir dans ces transactions.

Le vote est demandé :

Votes pour la proposition =3

Votes contre la proposition = 2

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

16. Rapport des comités

Aucun rapport n'est déposé

17. Deuxième période de questions (10 minutes)

Local pour la patinoire

Une intervention est apportée par Tommy Vaillancourt à savoir si c'est possible d'ouvrir le local de la patinoire pour que les patineurs puissent aller s'y réchauffer. Des vérifications seront faites sur les mesures sanitaires en vigueur ainsi qu'au niveau de qui pourrait aller ouvrir et refermer l'accès au local puisqu'il y a certains équipements à l'intérieur et qu'il faut garder un aspect sécuritaire des lieux et équipements.

2022-02-10

18. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Marc Saumier que la présente séance soit levée à 22 h 15. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Martha Hervieux
Mairesse

Nathalie Rousseau
Directrice générale et greffière-trésorière